

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 19 (1874)
Heft: 20

Artikel: Histoire de la guerre civile en Amérique
Autor: Orléans, Philippe d'
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-333782>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

desiderata seront simplement enregistrés ou annexés au protocole, pour rester, ainsi que les rapports des sections, à la disposition des membres de l'Assemblée fédérale.

Ledit protocole sera publié sous peu, en allemand et en français, et adressé à l'Assemblée fédérale.

Malgré des divergences de vues assez notables, une parfaite courtoisie et une franche et sincère cordialité n'ont cessé de régner dans les délibérations ainsi que dans les réunions familières des délégués.

Veillez agréer, Monsieur le président et Messieurs, l'assurance, etc.
Lausanne, 28 septembre 1874. F^d Lecomte, col. féd.

Une nombreuse réunion d'instituteurs de la Suisse romande a eu lieu le 2 octobre à Lausanne, pour s'occuper des articles du projet fédéral (art. 79 et 80) concernant le corps enseignant. Après une discussion fort intéressante, à laquelle ont pris part entr'autres MM. Boiceau conseiller d'Etat, Daguët professeur, Cuénoud directeur, Henchoz inspecteur, Guébard, Gavillet, Berney, Hermanjat, instituteurs, l'assemblée a décidé à une forte majorité de repousser le projet, sauf en ce qui concerne l'enseignement de la gymnastique, qui devrait être plus développé.

Les officiers du génie se sont réunis le 30 septembre à Berne, sous la présidence du colonel Siegfried, pour examiner le projet officiel. Ils ont entendu entr'autres un excellent mémoire du lieut.-colonel Dumur et voté quelques vœux en faveur de l'instruction, mais contre l'organisation projetée des troupes et des officiers du génie.

On annonce que la société des officiers bernois s'est réunie dimanche dernier à Berne, en petite tenue, sous la présidence de M. le lieut.-colonel Courant. Entr'autres décisions, la majorité aurait décidé de demander à l'Assemblée fédérale la suppression du corps actuel des carabiniers. A ce sujet, le *National suisse* fait les réflexions suivantes : « Nous sommes heureux qu'une aussi grave décision ne soit pas définitive et espérons qu'il n'y aura qu'une voix en Suisse pour s'opposer à la suppression de ce corps, qui a toujours rendu des services à son pays, et a reçu des éloges encore pour son service à l'occupation des frontières en 1870-1871. »

On nous assure d'autre part qu'il ne s'agirait point de supprimer les carabiniers, mais de changer le mode de leur recrutement, de manière à ce qu'ils soient pris sur toute l'élite après une première école commune.

HISTOIRE DE LA GUERRE CIVILE EN AMÉRIQUE

par M. le COMTE DE PARIS.

Cette grande guerre généralement connue sous le nom de Guerre de la Sécession, est depuis son origine l'objet des plus sérieuses études de M. le comte de Paris. Le jeune chef de la maison d'Orléans y participa lui-même, en 1861 et 1862, avec son frère le duc de Chartres, tous deux capitaines à l'état-major du général Mac Clellan, où ils

étaient accompagnés par leur oncle le prince de Joinville, et par deux amis français, deux compagnons d'exil, le capitaine Morhain et le docteur Leclerc.

Depuis lors, M. le comte de Paris a suivi avec un soin diligent les événements transatlantiques et il a eu la satisfaction de les voir se dénouer selon ses prévisions et selon ses vœux. Il avait été reçu dans les armées de la jeune république américaine avec une sympathie accentuée, car elles se rappelaient l'appui donné par la France aux premiers défenseurs de l'Indépendance, et, en dépit de la politique du jour, elles voyaient dans les princes d'Orléans de dignes représentants de cette ancienne et chevaleresque alliée. Aujourd'hui le capitaine volontaire de 1862, rentré dans son pays, où tous les siens ont repris une situation élevée, rend la sympathie qui lui avait été montrée. Il a voulu, dit-il dans son avant-propos, offrir un témoignage de reconnaissance à ses anciens compagnons d'armes.

Dans ce but, il a entrepris d'écrire l'histoire de la dernière guerre, et l'on ne pouvait mettre de plus grande entreprise sous l'égide d'un plus noble sentiment. Cette histoire, qui n'aura pas moins d'une dizaine de volumes avec toutes les cartes nécessaires, arrivera à être quelque chose de plus qu'un témoignage personnel de reconnaissance. Ce sera, si l'on en juge par le début, un beau monument littéraire élevé à l'honneur de la République américaine et de l'heureuse issue de sa terrible crise. Deux volumes viennent de paraître (1) ; c'est d'eux que nous désirons entretenir nos lecteurs.

Le tome I^{er} s'ouvre par quelques lignes d'avant-propos faisant sagement ressortir l'obligation pour la France, dans ce moment où le travail et le recueillement sont un devoir pour tous les Français, de ne négliger aucune page de l'histoire militaire contemporaine, et l'utilité de l'étude de la guerre d'Amérique, même après celles dont notre continent a été le théâtre en 1866 et 1870. En cela l'honorable auteur a grandement raison. C'est pour avoir dédaigné les choses militaires du Nouveau-Monde que la France de 1862 s'est trouvée engagée à l'étourdie dans sa malencontreuse expédition du Mexique, qui la paralysa en 1866-1867, et d'où elle ne rapporta rien de profitable, pas même une leçon de sagesse gouvernementale. C'est encore pour avoir trop méconnu ce qui se passait dans le monde militaire, au-delà mais non loin de sa frontière, que la France de 1870 s'est vu tellement distancée par les institutions et les opérations allemandes. Et cependant bon nombre d'éléments des succès prussiens procédaient directement des expériences de la guerre civile des Etats-Unis, entr'autres l'emploi en grand des pointes ou raids de cavalerie, des avant-postes fortifiés, des camps retranchés d'investissement, des brigades techniques de chemins de fer et de télégraphes, le perfectionnement du matériel, etc., qui jouèrent un rôle si décisif dans la campagne de France. Nul doute qu'à cet égard seulement l'ouvrage du comte de Paris ne soit fort utile à ses compatriotes. Ajoutons que le style coulant, toujours clair sans efforts, même dans de difficiles

(1) *Histoire de la guerre civile en Amérique*, par M. le comte de Paris, ancien aide-de-camp du général Mac Clellan. Tome I et II, et 1^{re} et 2^e livraisons des cartes et planches. Paris, Michel Lévy, 1874. 2 vol. in-8 et 1 atlas in-fol. Prix 30 francs.

descriptions techniques, en fait une lecture aussi agréable qu'instructive. Quelques pages ont mieux encore. D'heureuses réflexions, d'inévitables comparaisons transportent le lecteur dans les régions les plus élevées de la philosophie et de la politique. D'un simple et dramatique récit américain, on passe sans s'en douter aux méditations les plus graves sur les destinées des Etats.

Dans le tome premier, qui contient trois livres, un premier livre, de cinq chapitres, est consacré à l'armée américaine, c'est-à-dire aux volontaires du 18^e siècle, à l'armée d'invasion et d'occupation du Mexique en 1847, à l'armée régulière actuelle et à ses guerres sur les frontières indiennes. Le deuxième livre traite, en cinq chapitres, de la *Sécession* et de ses causes, notamment de l'esclavage, la principale et presque unique cause de la guerre. Un troisième livre, de quatre chapitres, raconte la *première lutte*, c'est-à-dire qu'il décrit les chemins de fer et les fleuves, voies ordinaires de communication des armées, puis la première déroute fédérale de Manassas ou du Bull-Run et quelques petits combats s'y rattachant, enfin les vigoureux efforts d'organisation de guerre sur terre et sur mer en 1861-1862, y compris la création de la grande armée du Potomac. Six notes spéciales complètent ce volume ; elles donnent des indications plus détaillées sur l'organisation de l'état-major américain et de ses différentes branches, sur la démoralisation amenée par l'esclavage, et sur les nombreuses sources bibliographiques qui ont servi à l'auteur.

Le tome deuxième, qui entre plus à fond dans la partie historique, comprend deux livres. Le 1^{er} relate en trois chapitres les événements du *premier automne*, c'est-à-dire les combats ou expéditions de Lexington, de Ballsbluff, de Port-Royal ; le 2^e livre a quatre chapitres, sur les événements du *premier hiver*, soit sur les quatre affaires de Donelson et Pea-Ridge, de Shiloh, de Roanoke, de Hampton-Roads. On arrive ainsi jusqu'au printemps de 1862 et à l'ouverture de l'offensive de l'armée du général Mac Clellan contre Richmond.

L'atlas a, dans ces deux premières livraisons, neuf planches, fort bien dessinées et gravées, les montagnes en bistre, les eaux en bleu, d'un aspect agréable et d'une parfaite netteté. Outre une carte générale du théâtre de la guerre, une de Virginie et Maryland, une de Kentucky et Tennessee, une de Missouri et Arkansas, on y trouve une carte spéciale des environs de Washington et du Bull-Run, une de Pamlico-Sound, une des Sea-Islands, une de Belmont, Pea-Ridge, Hampton-Roads, Ile n^o 10, enfin une des forts Henry, Donelson et de Shiloh.

Le prochain volume, soit le tome 3^e, qui paraîtra, dit-on, cet automne, racontera la campagne de la péninsule d'Yorktown par l'armée du Potomac, c'est-à-dire la campagne même à laquelle les princes d'Orléans prirent une part active fort honorable.

En attendant, nous ferons connaître plus en détail à nos lecteurs cette importante publication par quelques extraits des deux premiers volumes. Entr'autres les vues si justes, si libérales par lesquelles l'auteur entre en matière dans le domaine militaire et politique sont intéressantes à plus d'un titre ; indépendamment d'une réelle valeur intrinsèque, elles pourraient avoir un haut mérite d'actualité, si l'é-

cho de vive et légitime sympathie qu'elles ont éveillé en Amérique se retrouvait dans des régions moins lointaines.

Qu'on en juge :

Au commencement de l'année 1861, un de ces actes de violence que les ambitieux savent souvent déguiser sous des noms d'autant plus beaux que leurs motifs sont plus coupables, vint déchirer la République des Etats-Unis et y allumer la guerre civile.

Un coup d'Etat fut tenté contre la constitution de cette république par la puissante oligarchie qui régnait dans le Sud et avait longtemps dominé dans les conseils de la nation. Le jour où la loi commune, qui assure également à l'individu pauvre et isolé le respect de ses droits, et à la majorité la pleine jouissance du pouvoir politique, est violée par une fraction quelconque de la société, le despotisme est fondé, si cet attentat n'est sévèrement réprimé. Battus dans les élections présidentielles de 1860, les Etats du Sud voulurent ressaisir, par l'intimidation ou la force, l'influence qu'ils avaient exercée jusque là au profit de l'esclavage, et, tout en faisant sonner bien haut les mots d'indépendance et de liberté, ils foulèrent aux pieds un contrat sacré, dès que le scrutin national se prononça contre leur politique. Mais le succès, ce grand justificateur des hommes providentiels, leur fit défaut, et la victoire sanctionna la cause du droit et de la légalité. On vit alors quels trésors d'énergie la pratique large et constante de la liberté amasse chez les peuples assez heureux pour la posséder et assez sages pour la garder.

L'Amérique avait déjà résolu l'un des problèmes les plus difficiles de notre siècle, en développant, au milieu d'une société démocratique, des institutions libérales ; mais aucune grande crise intérieure n'était encore venue en éprouver la solidité. Bien des gens assuraient qu'à la première tempête cette plante fragile serait arrachée d'un sol incapable de la nourrir. Le vent de la guerre civile s'est levé, et c'est au contraire l'arbre vigoureux des institutions américaines qui, étendant son ombre sur le pays où il avait jeté de si profondes racines, l'a préservé d'une imminente destruction. Dans cette crise, le peuple américain a appris à estimer encore plus que par le passé sa constitution, et il a prouvé au monde que la statue de la Liberté n'est pas une idole vaine, sourde au jour du danger, mais l'image sainte d'une divinité puissante qu'il faut invoquer dans l'adversité.

Aussi, quoique la guerre offre toujours un cruel spectacle, peut-on du moins interroger celle qui a récemment déchiré l'Amérique sans éprouver cette tristesse profonde et sans mélange qu'inspire le triomphe de la violence et de l'injustice. Il est intéressant de rechercher comment a été obtenue cette victoire, si longtemps disputée, dont les résultats éclatent à tous les yeux, mais dont les véritables causes sont difficiles à démêler de loin. Dans cette étude aussi importante pour le soldat que pour l'homme d'Etat, il faut sans doute, d'une part, tenir compte de la différence des institutions, des mœurs et de bien des circonstances particulières, mais aussi, d'autre part, ne pas rejeter sans examen des exemples précieux et une expérience chèrement acquise, sous prétexte que ce qui a réussi en Amérique ne peut s'appliquer à l'Europe.

Le travail que nous entreprenons est essentiellement une histoire militaire. Nous n'essaierons donc pas de raconter les luttes constitutionnelles et les événements politiques qui ont amené la guerre dont nous offrons ici le récit. Mais, dans un temps où les malheurs de la patrie donnent une importance particulière à toutes les questions d'organisation militaire, il nous a semblé que ce récit ne paraîtrait pas complet si nous ne commencions par montrer au lecteur, avec quelques détails, les ressources des deux adversaires, la manière dont ils les mirent en œuvre, les services rendus à tous les deux par un corps d'officiers réguliers, instruits, nourris de bonnes traditions, et enfin la formation des grandes armées improvisées qui soutinrent cette longue guerre. Cet exposé préliminaire fera voir comment ces

armées, se trouvant des deux côtés dans des conditions analogues, purent s'organiser et acquérir peu à peu les qualités militaires sans être exposées aux désastres que l'une comme l'autre aurait éprouvés si, dès le début, elle avait eu à combattre des troupes aguerries et disciplinées.

Il nous faut donc d'abord faire voir, dans une rapide esquisse, ce qu'était l'armée américaine avant 1861. Quoique les Américains ne fussent pas un peuple militaire, ils avaient eu l'occasion de montrer certaines qualités guerrières. Dans leur courte histoire, ils avaient déjà des précédents pour l'organisation de leurs forces nationales, et un petit groupe d'hommes braves et dévoués préservait de l'oubli les traditions acquises dans des campagnes peu brillantes, mais instructives.

Sans nous arrêter longuement aux guerres où le soldat américain figura avant 1861, il est nécessaire d'en dire quelques mots. On comprendra mieux le mouvement remarquable qui créa de grandes armées au premier bruit de la guerre civile, lorsqu'on aura vu comment se sont formés des corps de volontaires à d'autres époques de l'histoire de la jeune République. Après avoir suivi la petite armée régulière dans le Far-West et au Mexique, on s'expliquera son rôle dans la grande organisation militaire des fédéraux et des confédérés.

C'est contre nos soldats, dans la guerre de Sept ans, que les volontaires américains, alors miliciens d'une colonie anglaise, firent leurs premières armes. On peut le rappeler non-seulement sans amertume, puisque, Dieu merci, le drapeau des Etats-Unis, depuis qu'il flotte, ne s'est jamais trouvé opposé sur les champs de bataille à celui de la France, mais encore comme un souvenir qui fait un lien de plus entre eux et nous. Car, dans la lutte inégale qui décida de la possession du nouveau continent, ces miliciens reçurent d'utiles leçons en se mesurant avec la poignée d'hommes héroïques qui défendaient notre empire d'outre-mer en dépit d'une oubliée patrie.

Les soldats de la guerre de l'indépendance se formèrent à cette école. Montcalm, plus encore que Wolfe, fut l'instructeur de ces adversaires qui prirent bientôt le soin de le venger. C'est en cherchant, dans de longues et souvent désastreuses expéditions, à devancer la puissance française sur les rives de l'Ohio, que le fondateur de la nation américaine fit l'apprentissage de cette infatigable énergie qui finit par triompher de tous les obstacles. C'est l'exemple des défenseurs du fort Carillon, arrêtant une armée anglaise derrière un misérable parapet, qui inspira plus tard les combattants de Bunkershill. C'est la reddition de Washington au fort Necessity, le désastre de Braddock au fort Duquesne, qui apprirent aux futurs vainqueurs de Saratoga comment, dans ces contrées incultes, on embarrasse la marche d'un ennemi, on lui coupe les vivres, on annule ses avantages et l'on arrive enfin à le prendre ou à l'anéantir.

Aussi, méprisées d'abord dans les rangs aristocratiques de l'armée régulière anglaise, les *milices provinciales*, comme on les appelait alors, surent-elles bientôt conquérir son estime et imposer le respect à leurs ennemis. Dans cette guerre, si différente de celles qui se font en Europe, dans ces combats livrés au milieu d'un pays sauvage et boisé, elles révélèrent déjà toutes les qualités qui distinguèrent depuis l'américain : l'adresse, la force, la bravoure et l'intelligence individuelle.

Elles les déployèrent encore lorsque, quinze ans après, elles reprirent les armes, sous le nom de *volontaires* ou de *milices nationales*, pour secouer le joug trop pesant de la métropole ; mais elles n'avaient plus les officiers instruits de l'armée anglaise pour les diriger, les vieilles bandes régulières pour les appuyer au moment critique. Leur rôle d'auxiliaires les avait mal préparées à soutenir seules la grande lutte que le patriotisme leur imposait. A côté de Washington, aucun officier colonial n'avait brillé dans les grades supérieurs. Aussi les Français qui vinrent avec Lafayette mettre leur expérience au service de la jeune armée américaine apportèrent-ils à celle-ci un précieux secours. Mais son meilleur allié,

sa plus grande force, fut cette persévérance qui lui permit de tirer parti de la défaite, au lieu d'en être accablée. On le vit bien lorsque l'arrivée de Rochambeau lui offrit l'occasion de faire cette belle et décisive campagne qui, des rives de l'Hudson, transporta la guerre en Virginie et la termina d'un seul coup dans les tranchées de Yorktown.

Les derniers événements qui ont ensanglanté les Etats-Unis donnent un intérêt tout particulier à l'étude de la guerre de l'Indépendance américaine. Le théâtre est le même, la nature du pays n'a que peu changé depuis lors, et, des deux côtés, les acteurs sont les descendants des soldats de Washington. Dans ce premier effort de la jeune nation américaine pour organiser sa puissance militaire, nous trouverons les précédents de 1861 ; et, dans les armées peu nombreuses du siècle dernier, le modèle de celles qui de nos jours ont pris part à la guerre civile.

Mais il nous faut d'abord montrer certaines différences importantes qui distinguent et les deux guerres et les conditions dans lesquelles elles furent entreprises. En effet, c'est pour n'avoir pas tenu compte de ces différences que bien des gens ont vu l'issue de la dernière lutte démentir leurs prévisions. Parce que les treize colonies avaient lassé les efforts de l'Angleterre, ils crurent que les Etats confédérés viendraient à bout des forces du Nord. Heureusement, la comparaison entre le généreux mouvement de 1775 et la prise d'armes des propriétaires d'esclaves en 1861 était aussi fautive au point de vue militaire qu'au point de vue politique.

Le jour où les colonies repoussèrent l'autorité de la métropole, tous les points stratégiques de leur territoire étaient occupés par les Anglais. Il fallait donc tout conquérir ; elles n'avaient rien à perdre et ne pouvaient se tenir pour battues alors même que l'ennemi était encore au cœur du pays. En 1861, au contraire, les confédérés, maîtres de tout le territoire qu'ils prétendaient soustraire au pouvoir légal du nouveau président, avaient besoin de cette vaste contrée, d'une part pour maintenir l'institution de l'esclavage, et d'autre part pour entretenir leurs nombreuses armées : lorsqu'elle fut envahie, ils se sentirent vaincus. Ce qui était possible dans la guerre de l'Indépendance, où le nombre des combattants était restreint, ne l'était plus alors. Washington et Gates, Howe et Cornwallis, n'avaient d'ordinaire sous leurs ordres que dix ou quinze, et bien rarement vingt mille hommes. Ces petites armées pouvaient vivre sur le pays qu'elles occupaient. Ce ne fut pas toujours sans peine, il est vrai, et les soldats de Washington souffrirent cruellement dans l'hiver qu'ils passèrent à Valley-Forge. L'armée anglaise, traversant une contrée relativement riche, de Philadelphie à New-York, fut contrainte d'emporter ses vivres avec elle, et Cornwallis perdit tous ses bagages dans la Caroline du Nord, qu'il parcourait en vainqueur. Mais ni les uns ni les autres n'étaient assujettis au vaste système d'approvisionnements qui suppose une base d'opérations fixe et assurée, et sans lequel on ne peut faire vivre en Amérique de nombreuses armées. Ils subsistaient, marchaient et séjournèrent de longs mois à côté d'un ennemi maître du pays.

Si l'on voulait faire un rapprochement entre les deux guerres, ce sont les armées du Nord, et non celles du Sud, qu'il faudrait comparer aux volontaires qui affranchirent l'Amérique. Les conscrits confédérés, d'une bravoure impétueuse, rompus à l'obéissance et suivant aveuglément leurs chefs, mais dépourvus individuellement de persévérance et de ténacité, avaient un autre esprit, d'autres mœurs, un autre tempérament ; leur caractère avait été façonné par les institutions aristocratiques fondées sur l'esclavage. Le volontaire fédéral, au contraire, avec ses qualités et ses défauts, est l'héritier direct de ces *Continentalaux*, comme on les appelait, qui, difficiles à discipliner, mal organisés, et presque toujours battus malgré leur courage personnel, finirent cependant par venir à bout des légions anglaises. Il a d'ailleurs d'autres titres à se dire leur héritier ; car il peut

rappeler que ce sont les Etats du Nord, alors simples colonies, qui supportèrent presque tout l'effort de la guerre de l'Indépendance, dont ils partagèrent le prix avec leurs associés du Sud. Sur les deux cent trente-deux mille hommes que cette guerre vit passer sous le drapeau fédéral, le Massachusetts, toujours le plus patriotique et le plus belliqueux, en fournit à lui seul soixante-huit mille ; le Connecticut, moins peuplé, trente-deux mille, la Pensylvanie vingt-six mille ; New-York, presque entièrement occupé par les Anglais, dix-huit mille ; et, en résumé, les Etats qui furent fidèles à l'union en 1861 avaient donné pour combattre l'Angleterre cent soixante-quinze mille hommes, c'est-à-dire plus des trois quarts du chiffre total. Parmi ceux qui s'attachèrent plus tard à la cause confédérée, la vaillante Virginie fut le seul qui offrit alors un contingent respectable, et la Caroline du Sud, si hautaine depuis, ne put mettre sur pied que six mille hommes durant toute la guerre contre l'Angleterre. On le voit, les Etats qui ont défendu l'union en 1861 sont ceux qui avaient fait le plus de sacrifices pour l'établir, et ceux qui ont levé contre elle l'étendard de la révolte sont ceux aussi qui avaient le moins de droits à s'en dire les fondateurs.

On ne peut donc s'étonner de trouver chez les premiers soldats qui portèrent au feu le drapeau étoilé les traits qui ont toujours caractérisé les volontaires fédéraux. Ces traits se révèlent dès le début de la lutte contre la métropole. A peine réunis, ils affrontèrent derrière le moindre obstacle le choc des vétérans anglais. Ils se défendirent avec une rare énergie à Bunkershill, comme plus tard, en 1815, les soldats improvisés de Jackson à la Nouvelle-Orléans, et, sur un plus grand théâtre, l'armée du Potomac à Gettysburg. Ils furent des travailleurs infatigables, la pioche et la hache à la main, aux sièges de Boston et de Yorktown, comme ces volontaires qui, en quatre ans, ont couvert l'Amérique de fortifications et de tranchées ; mais aussi faciles à ébranler lorsqu'ils se sentaient ou se croyaient pris de flanc, comme à Brandywine, comme à Germantown ; difficiles à conduire à l'assaut d'une forte position, et oublieux de ce principe qu'il y a moins de danger à courir sur l'ennemi qu'à recevoir son feu sans bouger. Ils perdaient alors rapidement leur organisation, et, chose plus rare, la retrouvaient non moins promptement. Depuis leurs premiers engagements avec les Anglais jusqu'à la guerre qui les arma les uns contre les autres, les volontaires américains, trouvant un précieux auxiliaire dans leur pays, couvert de forêts et coupé de marais, laissèrent rarement une panique dégénérer en déroute, et ils eurent le grand mérite de ne se croire presque jamais vaincus après une défaite.

Il fallut néanmoins tout l'esprit organisateur de Washington, tout son dévouement, son tact et sa patience, pour pouvoir, presque sans ressources et au milieu de mille intrigues, maintenir l'union entre des éléments aussi difficiles à façonner, et les plier aux plus dures exigences du métier militaire.

Les milices provinciales qui avaient fait la guerre de Sept ans avaient été formées sur le modèle de celles des comtés anglais. Au début de la lutte contre l'Angleterre, chaque colonie adjoignit à ces milices des régiments de volontaires enrôlés pour quelques mois et se fit ainsi une petite armée particulière et indépendante. Réunies par le Congrès sous l'autorité de Washington, elles conservèrent cependant quelque temps leur organisation distincte, et, une fois le premier moment d'enthousiasme et d'abnégation passé, on peut se figurer que d'entraves un pareil système opposa au zèle du général en chef. Celui-ci, qui ne cherchait jamais à obtenir la popularité en flattant ses compatriotes, savait leur faire accepter une sévère discipline. « Il faut, leur disait-il, que dans une armée règne le plus parfait despotisme. » Le témoignage de ce grand citoyen mériterait d'être médité par ceux qui, au nom de la liberté, prétendent introduire dans les armées cet esprit de critique et d'indépendance qui engendre toujours l'insubordination. D'ailleurs, son despotisme était strictement limité à son rôle militaire, et tempéré par l'estime qu'il inspirait à tous ses inférieurs. Ce ne fut cependant qu'au prix

d'opportunes sévérités et de concessions nécessaires qu'il put conserver dans son armée cette organisation qui lui permit d'accomplir sa tâche jusqu'au bout.

Les milices, recrutées dans les bas-fonds de la société, comme en Angleterre, lui causèrent de perpétuels soucis. Sur le champ de bataille, elles provoquèrent plus d'une fois de désastreuses paniques ; dans les camps, elles fomentèrent souvent l'esprit de révolte. Les régiments de volontaires, formés dans un moment d'élan patriotique, étaient bien mieux composés ; mais ils n'étaient engagés que pour quelques mois, et, dans les premiers temps de la guerre, les négociations entamées pour prolonger la durée de leur service paralysèrent constamment les opérations militaires.

L'armée nationale fut enfin formée en 1776. Elle servit de type à toutes les levées de volontaires faites plus tard, jusqu'à celles qui furent appelées par M. Lincoln. Cette armée fut placée sous les ordres directs du Congrès, qui partageait avec les Etats les dépenses de solde et d'équipement. Le contingent de chaque Etat fut fixé à un certain nombre de bataillons, dont l'autorité locale nommait les officiers, et, si les engagements volontaires ne suffisaient pas, le chiffre de l'effectif était complété par une conscription pesant exclusivement sur la milice. Celle-ci ne se composait elle-même en réalité que d'engagés volontaires. Il est vrai que la loi, comme en Angleterre, permettait en dernier ressort, d'avoir recours pour la former à une conscription générale. Mais cette mesure, appliquée une fois en Virginie, y suscita de tels troubles, qu'il fallut y renoncer. Le Congrès, tout en ayant soin d'embrigader ensemble des bataillons d'un même Etat, se réserva la formation des armées ; la confirmation des grades inférieurs et la nomination de l'état-major général. Cette armée compta d'abord quatre-vingt-huit bataillons de sept cent cinquante hommes : son organisation et les grades qui y étaient conférés devaient durer aussi longtemps que la guerre. Mais on ne put obtenir d'engagements pour un terme aussi incertain, et il fallut d'abord les réduire à un an. Aussi, la misère du pays aidant, les difficultés qu'on avait voulu éviter reparurent-elles bientôt. Pour stimuler les rengagements, on éleva la solde et on promit des primes en argent à l'entrée au service, en terre à la sortie. Washington signalait en vain les inconvénients de ce système qui mêlait la spéculation au noble et rude métier des armes. On avait besoin d'hommes ; et les Etats, craignant l'impopularité de la conscription, renchérisaient, au contraire, sur les offres du Congrès. Il en résulta que l'appât d'une nouvelle prime fit rechercher aux volontaires l'occasion de se rengager en abrégant leur temps de service. On avait fini par obtenir d'eux un engagement « pour trois ans ou pour la durée de la guerre. » Les trois ans expirèrent le 1^{er} janvier 1781 : la guerre semblait loin de sa fin. Les soldats pennsylvaniens soutinrent qu'ils n'étaient engagés que pour trois ans, les termes « ou la durée de la guerre, » signifiant seulement, d'après eux, que si la guerre avait été terminée auparavant, leur temps de service aurait été abrégé. Les officiers voyaient, au contraire, dans ces mots l'engagement de rester pendant trois ans au moins sous les drapeaux, et plus si la guerre durait davantage. Cette question de grammaire fit presque couler le sang ; il fallut se rendre aux exigences des volontaires, et leur interprétation fut définitivement adoptée. Mais l'atteinte portée à la discipline fut profonde et durable.

Les injustes rivalités, les mesquines jalousies n'épargnèrent pas non plus les soldats les plus illustres de la guerre de l'Indépendance ; mais elles sont de tous les temps et de tous les pays, et les Américains ne tardèrent pas à dédommager ceux qui en avaient été victimes par un retour spontané de l'opinion publique. En effet, malgré les vices de leur organisation, les soldats américains étaient animés de cette passion ardente et sincère qui pousse au but les grands hommes et les grands peuples ; et c'est grâce à elle qu'ils forcèrent la victoire à se ranger enfin de leur côté.

Plus l'effort national avait été considérable, plus la réaction qui le suivit fut

irrésistible. Après tant de sacrifices faits au bien commun, l'esprit d'indépendance locale devait reprendre son empire. Le souvenir des réguliers anglais, le besoin d'économie et la lassitude générale firent réclamer de toutes parts la suppression de l'armée nationale. Délivrées du danger qui les avait unies, les anciennes colonies s'empressaient de s'affranchir de toutes les charges les plus nécessaires à leur existence nouvelle : elles se consumaient en querelles qui faillirent leur faire perdre l'estime de leurs plus zélés partisans en Europe, et, plus jalouses encore du pouvoir central, elles ne lui laissèrent aucune autorité, aucun moyen d'action. C'était l'âge d'or des *States Rights* ou « droits d'Etats, » dont la défense servit plus tard de prétexte à l'insurrection de 1861. Sous cette funeste influence, l'armée des Etats-Unis disparut graduellement : toute la garde de la longue frontière du Canada et des tribus indiennes fut confiée à la milice de chaque Etat, et, en 1784, l'armée nationale se trouvait réduite au chiffre absurde de quatre-vingts soldats et officiers.

Lorsque de vrais patriotes tirèrent l'Amérique de la voie fatale où elle était engagée, et que sa nationalité fut définitivement constituée par cette œuvre admirable qu'on appelle le Pacte fédéral, on sentit la nécessité de rendre quelque autorité au pouvoir central reconstitué. Cependant, entre ce moment, que l'on peut appeler sa première résurrection, et celui où elle fut définitivement organisée, l'armée régulière éprouva encore bien des vicissitudes. En effet, lorsque en 1789 Washington se trouva investi, avec le titre nouveau de Président, du commandement des forces militaires de la République, celles-ci ne s'élevaient qu'à six cents hommes. Son autorité sur les milices était limitée à un petit nombre de cas spéciaux, et leur formation dépendait exclusivement de chaque Etat. Connaissant par expérience les inconvénients d'une armée improvisée de toutes pièces, il songea à doter son pays d'institutions militaires et à préparer des cadres qui lui auraient permis de transformer assez rapidement en combattants effectifs les citoyens appelés sous les drapeaux par un danger inattendu. Mais il ne put vaincre les préventions d'un peuple nouvellement affranchi contre toute armée permanente, préventions dont Jefferson était l'organe dans son propre cabinet. Aussi, depuis 1789 jusqu'en 1815, l'armée régulière, celle qui était levée et organisée directement par le pouvoir fédéral, sans l'intervention des Etats, demeura-t-elle à l'état provisoire. Une guerre était-elle imminente, on l'enflait subitement en y ajoutant, faute de cadres anciens, des régiments entièrement neufs où tous les grades étaient donnés d'emblée, et, lorsque les dispositions pacifiques reprenaient le dessus, on se hâtait de licencier également officiers et soldats.

En 1790, cette armée ne comprenait qu'un régiment d'infanterie et un bataillon d'artillerie : en tout, mille deux cent seize hommes. Un second régiment, formé l'année suivante, porta son effectif à deux mille cent vingt-huit hommes. En 1792, on l'éleva subitement à six mille hommes, pour la réduire, dès 1796, à deux mille huit cents hommes. Chaque fois, un acte du Congrès autorisait la levée des hommes, la formation des corps, limitait parfois la durée de leur existence, et créait pour l'occasion les grades nécessaires. Mais il arrivait souvent que de la sorte on se procurait plus vite des officiers que des soldats. Ainsi, en 1798, craignant une guerre avec la France, le Congrès ordonna la levée de treize mille réguliers ; mais, deux ans après, tandis que le corps d'officiers était au complet, on n'avait pu enrôler encore que trois mille quatre cents hommes, et, en 1802, on ramena cette armée éphémère au chiffre de trois mille soldats.

On voit qu'elle ne méritait guère son nom d'armée régulière. Aussi, plus l'Amérique comptait pour sa défense sur les levées de volontaires, plus elle avait besoin d'une école permanente pour constituer un corps d'officiers instruits, possédant les traditions et l'esprit militaires, et capables de suppléer aux défauts d'une armée improvisée et inexpérimentée. Washington l'avait bien senti, et il avait voulu fonder une école fédérale sur des bases assez larges pour qu'elle pût

rendre à la nation cet important service. Mais son projet, destiné à être adopté plus tard, fut rejeté deux fois, en 1793 et en 1796. On se contenta d'établir à West-Point une espèce d'école déguisée et tout à fait insuffisante, formée d'un dépôt d'artillerie et du génie avec deux professeurs et une quarantaine de cadets. Ce n'est qu'en 1812 qu'on reprit le projet de Washington et que l'académie de West-Point, dont il fut ainsi le fondateur posthume, devint réellement la pépinière de l'armée régulière. A cette époque, l'Amérique apprit enfin à ses dépens combien de telles indécisions et alternatives étaient contraires au développement de bonnes institutions militaires.

Nous avons voulu montrer par ces détails que les levées d'armées improvisées, dont l'année 1861 a donné un si gigantesque exemple, furent de tout temps dans les habitudes de ce pays et que les procédés adoptés alors sur une grande échelle furent employés depuis les premiers temps de la République, chaque fois qu'un danger imprévu vint la menacer. Il est facile de comprendre l'inexpérience de toute la nation quand elle prit les armes contre les sécessionnistes ; et, en voyant le faible rôle que l'élément militaire jouait dans sa vie publique, loin de s'étonner qu'elle n'ait pas réussi plus tôt, on doit, au contraire, l'admirer d'avoir tant accompli et tant créé sans aucune préparation. On pourrait citer bien des exemples de ce contraste, qui fait honneur à son énergie, entre les ressources organisées qu'elle possédait et les résultats qu'elle obtint. Ainsi le ministère de la guerre, qui, en 1865, dirigeait plus d'un million d'hommes, était, au commencement du siècle, confondu avec celui de la marine et ne se composait que du ministre et de huit commis.

Les six mille hommes dont la levée avait été votée en 1808, lorsque la guerre avec l'Angleterre semblait imminente, n'avaient jamais été rassemblés. Aussi, quand, en 1812, après vingt ans de paix, cette guerre finit par éclater, les traditions de la lutte de l'Indépendance étaient-elles à peu près perdues. L'enthousiasme ne vint pas y suppléer ; il ne s'échauffa pas pour une guerre où l'existence nationale n'était pas en jeu. Nous ne nous arrêterons pas sur cette guerre, car, à son tour, elle ne laissa pas de traditions sérieuses, et ne forma que bien peu d'hommes distingués. Elle offre peu d'exemples instructifs de la manière de combattre dans le nouveau monde ; et, sauf dans la brillante affaire de la Nouvelle-Orléans, elle ne fit guère ressortir que les défauts ordinaires des volontaires américains, sans mettre en relief leurs meilleures qualités.

Les campagnes faites au Canada, si l'on peut donner ce nom à une série d'opérations déconsues, aussi insignifiantes par leurs résultats que par les moyens employés, ne présentent aucun intérêt. L'armée régulière existait à peine. Les volontaires, peu nombreux, levés à la hâte et d'ordinaire pour la levée d'une seule expédition, faite sur les frontières de leur propre Etat, pouvaient à peine être comptés dans l'armée. Les milices, plus insubordonnées encore que sous Washington, trouvaient des motifs constitutionnels pour refuser, au milieu même d'une opération, d'aller au delà de la frontière soutenir leurs camarades engagés. L'affaire la plus sanglante peut-être, celle du Niagara, fut une lutte nocturne où chacun des deux partis, se croyant battu, abandonna avant le jour le champ de bataille, et la déroute de Bladensburg jeta un triste jour sur la démoralisation de ces troupes improvisées. Le nom du jeune général Scott, naguère encore l'illustre doyen de l'armée américaine, mérite seul d'être cité à côté de celui de Perry, ce marin qui sut, à force d'audace, conquérir la suprématie navale sur les lacs.

Cependant, ceux qui suivirent cette guerre dans toutes ses péripéties purent déjà faire une remarque qui a été bien des fois confirmée depuis, c'est que sur le sol de l'Amérique la défensive est aisée, l'offensive difficile à soutenir. Occupés par leur lutte avec la France, les Anglais, au lieu d'attaquer, furent forcés d'attendre les Américains dans le Canada : cette nécessité fit leur force. En 1814, la paix avec la France semblait, en leur rendant toute liberté d'action, leur assurer

une supériorité incontestable. Le contraire arriva, parce que, se sentant les plus forts, ils reprirent l'offensive, et les Américains, attaqués à leur tour, retrouvèrent aussitôt tous les avantages qu'ils avaient perdus, en envahissant le territoire ennemi. En effet, après avoir vaincu sans efforts à Bladensburg, brûlé une partie de Washington et occupé le reste, les Anglais ne purent se maintenir dans cette position, et, en évacuant sans combat la capitale ennemie, ils furent contraints de reconnaître combien était stérile la victoire qui la leur avait livrée. Enfin, la guerre se termina à l'avantage des Américains sur les bords du lac Champlain et à la Nouvelle-Orléans, où les Anglais furent vaincus par une poignée de blancs et de nègres mêlés, armés à la hâte, et auxquels Jackson avait communiqué son indomptable énergie,

Ces deux affaires heureuses ne pouvaient faire oublier à l'Amérique les événements qui les avaient précédées, et qui avaient été pour elle une sérieuse leçon. Aussi cette guerre ne lui fut-elle pas inutile, car elle lui fit sentir la nécessité de réorganiser sur de nouvelles bases ses institutions militaires. Dès les premiers jours, l'opinion publique, ce juge tout-puissant chez les peuples-libres, qui a peut-être les caprices, mais non les funestes entêtements des despotes, était revenue promptement de toutes ces préventions. C'est alors qu'on adopta le projet d'école militaire laissé par Washington. Le président demandait dix mille hommes pour l'armée régulière : on l'autorisa à en lever vingt-cinq mille. Il est vrai qu'on ne réussit jamais à compléter ce chiffre d'effectif, et que les nouvelles levées, dépourvues de cadres anciens, se montrèrent aussi inexpérimentées que des volontaires ou des miliciens.

Mais, lorsque la paix se fit en 1815, au lieu de les licencier jusqu'au dernier homme, selon l'habitude, on en garda dix mille sous les drapeaux. Ils formèrent l'effectif sur le pied de paix des troupes fédérales, que l'on se décidait enfin à organiser d'une manière définitive. Aussi est-ce de cette année que date l'existence en Amérique de l'armée régulière, comprenant des corps de toutes armes, se recrutant d'une manière constante, ayant un avancement fixe, et ouvrant une véritable carrière aux officiers, assurés désormais de la conservation de leurs grades.

Aux indications ci-dessus, M. le comte de Paris ajoute une description plus détaillée des états-majors américains et de leurs divers départements, dans le chapitre II, « L'armée régulière, » et dans l'appendice A :

Les fonctions de l'état-major étaient partagées entre différents corps. Des officiers détachés de leurs régiments et des volontaires investis d'un grade temporaire faisaient auprès des généraux le service d'aides de camp, sous le nom d'aides personnels. Tous les travaux topographiques, géodésiques et hydrographiques étaient confiés au corps des ingénieurs topographes, auxquels on doit la belle publication du *Coast-survey*, et qui, en 1862, furent versés dans le corps du génie, comme nos ingénieurs géographes le furent autrefois dans l'état-major. Les autres fonctions de ce dernier corps, particulièrement celles qui concernent le personnel des armées en campagne, étaient confiées à des officiers spéciaux de l'administration.

Quelques détails sur l'administration militaire, quoique bien abrégés, pourront paraître longs et arides ; mais ils sont nécessaires, car il faut connaître le mécanisme intérieur d'une armée pour bien comprendre ses mouvements ; et son organisation est un miroir où se reflète son esprit. Celle de l'armée régulière, comme un de ces modèles réduits dont un système ingénieux grossit également toutes les parties, fut exactement copiée lorsque l'on mit sur pied les centaines de mille volontaires dont nous raconterons les campagnes. Dans ce récit, nous aurons à employer des termes techniques anglais pour désigner des fonctions militaires qui

n'ont pas d'équivalents exacts chez nous, et dont par conséquent il nous faut ici bien fixer le sens.

L'administration du ministère de la guerre américain partage ses attributions en deux catégories. D'une part, les corps de troupes, cavalerie, artillerie et infanterie, divisés en régiments, dépendent, sans intermédiaires, des bureaux du ministère, et n'ont ni chef unique, ni comité, ni direction séparée. D'autre part, les corps composés seulement d'officiers sont placés chacun sous la direction particulière d'un général ou colonel, arrivé presque toujours à cette position par l'ancienneté, lequel a une grande part à toutes les décisions qui les concernent, et est le seul intermédiaire entre eux et le ministère.

Ces derniers corps sont d'abord le génie et les ingénieurs topographes, séparés jusqu'en 1862 et réunis depuis lors ; et ensuite les différents services, beaucoup plus indépendants les uns des autres, qui chez nous forment l'administration militaire.

Sous le nom de départements, ils remplissent leurs fonctions à la fois dans les armées et au ministère, où leurs chefs hiérarchiques ont chacun un bureau correspondant à peu près à nos directions.

Dans ces fonctions variées, ces corps se partagent les attributions de notre intendance, mais avec cette différence importante que la plupart d'entre eux sont composés d'officiers en activité de service. Recrutés dans l'armée, sauf les payeurs et les chirurgiens, qui sont simplement assimilés aux grades militaires, ils ne la quittent pas définitivement en entrant dans l'administration et peuvent, par une simple permutation, venir reprendre place dans les rangs des combattants. Ils ont donc les mêmes perspectives que ceux-ci et peuvent, comme eux, sortir de leur corps avec l'épaulette de général. La dernière guerre a prouvé, par bien des exemples, l'avantage d'un pareil système d'avancement. Ainsi l'un des généraux qui ont le plus brillé sur le champ de bataille, Hancock, simple capitaine *quartermaster*, commanda avec succès un corps d'armée, et fut pour ses services promu au grade de général de brigade dans l'armée régulière. Aussi les rivalités et les jalousies sont-elles rares entre les officiers de ligne et ceux de l'administration ; et la rotation fréquente entre eux, initiant les uns et les autres aux détails de chaque service distinct, leur donne-t-elle des connaissances précieuses pour la vie isolée des frontières, qui leur impose des devoirs si multiples. Là encore, les Américains se sont bien trouvés de n'avoir pas poussé à l'excès le système des spécialités.

Le département de l'*adjudant général*, composé d'officiers depuis le grade de capitaine jusqu'à celui de colonel, était commandé en 1861 par un général de brigade réunissant les fonctions de directeur du personnel au ministère à celles de major général de l'armée. Les *assistants adjudants généraux*, ses subordonnés, se divisent en deux classes : les uns, dans les bureaux ou détachés pour quelque service spécial, ont des attributions administratives ; les autres remplissent en grande partie, auprès des généraux exerçant un commandement, les devoirs de nos chefs et sous-chefs d'état-major.

Le département de l'*inspecteur général*, quoique indépendant du précédent, n'en est en réalité qu'une succursale ; et, composé seulement de quelques officiers supérieurs, il ne forme qu'une commission d'inspection des troupes de ligne.

Le département du *quartermaster* et celui des *subsistances* se partagent la plupart des attributions de notre intendance.

Le premier, organisé dès 1812, joint à l'administration d'une partie des fournitures de l'armée certaines fonctions qui appartiennent chez nous au génie, au train des équipages et aux payeurs du trésor, et il forme le plus important des bureaux du ministère. Ainsi, pendant la dernière guerre, il eut entre les mains quarante-trois pour cent de toutes les dépenses militaires.

Le département des *subsistances*, chargé de l'approvisionnement des troupes,

des marchés à passer pour achats de vivres, préparation, conservation et distribution des rations dans les corps, est composé d'officiers appelés commissaires : au début de la guerre, ils avaient pour chef un colonel.

Le département de l'*ordnance* a les attributions administratives qui, chez nous, appartiennent en grande partie à l'artillerie. Il est chargé non-seulement de la garde des arsenaux, de la fabrication des armes et équipements militaires, des canons et du matériel de l'artillerie, des fusils et munitions de tout genre, armes blanches, selles et harnachements, mais aussi de leur distribution dans chaque corps. Nous le trouvons en 1861 commandé par un général de brigade.

Les départements de l'*adjutant général*, du *quartermaster*, des *subsistances* et de l'*ordnance* sont représentés, à l'état-major de chaque armée, corps d'armée, division active ou territoriale, brigade et régiment, par des officiers qui, sous l'autorité des chefs de ces corps, restent cependant en rapports directs avec leurs départements respectifs.

Enfin, les *chirurgiens* et les *payeurs* forment deux corps civils, dont les membres, simplement assimilés, nous l'avons dit, aux grades militaires, ne peuvent être transférés d'un corps à un autre. Ils suivent dans le leur un avancement régulier et sont sous les ordres, les uns d'un chirurgien général, les autres d'un payeur général.



NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Zurich. — Les rassemblements de corps de cadets sont de plus en plus en vogue. Le 5 octobre se réuniront à Wädensweil pour des manœuvres d'ensemble les corps de Horgen, Thalweil, Neumunster, Meilen, Stäfa et Wädensweil, l'élite de la jeunesse armée des bords du lac de Zurich.

Lucerne. — Une sorte d'école militaire spéciale réunit en ce moment à Lucerne 70 instituteurs. Voici le programme des études : école de soldat, maniement des armes, escrime à la baïonnette et tir, connaissance des armes, du service, de la justice et de l'organisation militaires, école de tirailleurs, hygiène et chant.

Argovie — Le 16 septembre a eu lieu dans le district de Brugg un rassemblement des divers corps de cadets de ce canton, auxquels s'était joint celui de Bienne. Ils étaient au nombre de 1500 avec 7 pièces de canon ; toute l'infanterie, sauf un détachement d'une quarantaine de cadets, était déjà armée du Vetterli, et dans l'artillerie une batterie de 8 centimètres était à chargement par la culasse.

La petite armée s'est partagée en deux corps qui ont bravement manœuvré l'un contre l'autre en présence de milliers de spectateurs. Le temps était très beau, et l'entrée dans la ville de Brugg « après le combat » a été vraiment remarquable. La *Schützenmatte* s'est vue bientôt changée en un camp des plus curieux et des plus gais avec marmites de campagne, cuisine et repas en plein air.

Vers 5 heures, les corps se sont de nouveau rassemblés, et après une allocution de M. Staub, chef du département de l'instruction publique, a eu lieu le défilé final, l'artillerie en tête, et l'infanterie précédée des corps de musiques d'Aarau et de Bienne.

Neuchâtel. — Le Conseil d'Etat a nommé au grade de second sous-lieutenant les sous-officiers suivants : Perregaux, Alfred, à Neuchâtel ; Zellweger, Albert, à Neuchâtel ; Perrin, Edouard, à Cortaillod ; Belrichard, Henri, à la Chaux-de-Fonds ; Gueissaz, Edouard, à Fleurier ; Racine, Louis, à la Chaux-de-Fonds ; Monnier, Adrien, à Neuchâtel ; Leuba, Henri-Ulysse, à Cortaillod ; Monnier, Louis, à la Chaux-de-Fonds ; Debély, César, à Cernier ; Wavre, Paul, à Neuchâtel ; Evard, Alfred à Fontainemelon ; Chappuis, Victor, à Fontaines.

Le Conseil d'Etat a fait les promotions suivantes :

1^o Au grade de capitaine d'infanterie, les lieutenants : Matile, Henri-Louis, au Locle ; Merian, Guillaume, à la Chaux-de-Fonds ; Bosset, Frédéric, à Neuchâtel.

2^o Au grade de lieutenant, les premiers sous-lieutenants : Berthoud, Jean, à Neuchâtel ; Monnier, Frédéric Auguste, à Neuchâtel ; Bovet, Albert, à Fleurier ; Perrin-jaquet, Auguste, à la Chaux-de-Fonds ; Lardet, Alfred, à Fleurier ; Vuarras, Eugène,